



**AVIS D'INSCRIPTION
DE CANDIDAT ÉVENTUEL À L'ÉLECTION GÉNÉRALE MUNICIPALE**

Ville de Sainte-Anne

Les candidats éventuels aux élections municipales doivent s'inscrire auprès du fonctionnaire électoral principal (f.é.p.) pendant la période d'inscription avant de pouvoir commencer à accepter des contributions, engager des dépenses, collecter des fonds ou emprunter de l'argent pour leur campagne.

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que les inscriptions des candidats seront reçues :

au poste de président du conseil : entre le 1^{er} mai et le 20 septembre 2022

au poste de conseiller : entre le 30 juin et le 20 septembre 2022

au bureau de la Ville de Sainte-Anne, 14, avenue Centrale, Sainte-Anne (Manitoba) R5H 1B8, pendant les heures normales d'ouverture.

Pour obtenir un formulaire d'inscription, contactez le bureau municipal au 204-422-5293.

Fait à Sainte-Anne, Manitoba, le 4 avril 2022.

Ernie Epp
fonctionnaire électoral principal (f.é.p.)